

Aux membres de la Caisse Desjardins du Nord de Laval

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Le 23 avril 2019 à 19 h 30

**Lieu : École secondaire Curé-Antoine-Labelle
216, boul. Marc-Aurèle Fortin à Laval**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelles au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* ou aux statuts de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* visant à : i) modifier l'article 8.1 de manière à augmenter de 9 à 12 le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration, et ii) modifier l'article 13.2 afin d'augmenter de 5 \$ à 15 \$ par membre, les sommes pouvant être affectées au Fonds d'aide au développement du milieu.

Si la modification à l'article 8.1 est adoptée, les membres seront également appelés à se prononcer sur le Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs permettant qu'un tiers des administrateurs, à une unité près, soit remplacé chaque année.

La modification au règlement prendra effet immédiatement après la période des élections lors de l'assemblée.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Trois (3) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 25 février 2019 à 16h. Si la modification concernant le nombre d'administrateurs est adoptée, le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration sera alors de six (6).

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

M. Guy Bergeron

M. Hubert Bernatchez

Mme Chantal Dery

M. Pierre-Yves Desjardins

M. Jonathan Filiatrault

M. Kujtim Ismaili

M. Antoine Landry

Mme Édith Lauzon

M. Nicolas Longval

Mme Élise Martel

M. Zoubaire Moustaine

M. Jean-Pierre Nadeau

M. Jean Rivest

**Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.**

Signé le 27 mars 2019

M. Alexandre Jarry

Secrétaire du conseil d'administration